

Info-Parent

Septembre



UN MILIEU AUX COULEURS
DE NOS **PASSIONS!**

Dates à retenir :

| | |
|----------------------------|--|
| Jeudi, 31 août | Rentrée pour tous les élèves du primaire Les élèves du préscolaire se présentent avec leurs parents à l'heure du rendez-vous prévu |
| Vendredi, 1er septembre | Journée de classe régulière pour tous les élèves du préscolaire |
| Lundi, 4 septembre | Congé : fête du Travail |
| Mardi, 5 septembre | Début du service de traiteur à la cafétéria (date limite pour commander 31 août 2023) |
| Mardi, 12 septembre | Rencontres de parents à 18h30 pour les élèves de 1 ^{re} année, 5 ^e année, 6 ^e année et préscolaire |
| Jeudi, 14 septembre | Rencontres de parents à 18h30 pour les élèves de 2 ^e année, 3 ^e année et 4 ^e année Assemblée générale des parents à 19h30. Présentation du projet éducatif |
| Jeudi 21 septembre | Photo scolaire |

Circulation dans l'école

Afin d'éviter toute confusion et une affluence à l'entrée principale, **si vous devez venir chercher votre enfant pour un rendez-vous en fin de journée, veuillez-vous présenter avant 15h00.**

Pour les utilisateurs du SDG vous devez vous présenter après 15h15 à la porte C, descendre les escaliers et appuyer sur le bouton pour donner le nom de votre enfant. **Lorsque la personne de l'accueil ne vous reconnaît pas sur la caméra, elle vous demandera une pièce d'identité avec photo.** Avoir une photo dans votre cellulaire vous assure de toujours avoir la pièce d'identité avec vous!

Nouveauté le soir : Il est maintenant possible d'utiliser l'application Kouloo, entre 15h07 et 18h, pour récupérer votre enfant au service de garde. Veuillez prendre note que malgré l'utilisation de l'application Kouloo, le parent doit entrer chercher l'enfant en passant par la porte C afin que notre personnel voie la personne autorisée venir chercher l'enfant par mesure de sécurité.

Les nouveaux parents auront la chance de s'inscrire à l'application d'ici le 31 août 2023, un mémo sera déposé via le portail parents.

Pour les utilisateurs du SDG le matin vous devez vous présenter entre 6h30 et 7h30 utilisé la porte C pour diriger votre enfant au service de garde et entre 7h30 et 7h55 déplacez-vous au parc des maternelles sur la rue Saint-Louis.

Changements d'horaire



Lorsque vous apportez des modifications à l'horaire de votre enfant, que ce soit pour le SDG ou la surveillance du dîner, il est très important d'aviser **l'enseignant et le SDG par écrit**. Vous pouvez le faire par le biais de l'agenda ou encore par courriel à sdg.daigneau@cssdgs.gouv.qc.ca (SDG) ou daigneau@cssdgs.gouv.qc.ca (école).

Veillez noter que nous n'acceptons aucun changement après 9h pour des raisons de sécurité. De plus, pour une demande de modification de fréquentation d'un service pour un autre, un délai de 10 jours est exigé depuis la modification de la réglementation des SDG.

Sécurité à l'école



Nous vous rappelons que les parents qui viennent reconduire leur enfant au service de garde entre 6h30 et 7h50 doivent utiliser le **débarcadère près de la porte C**.

À partir de 7H50. Ce débarcadère devient le seul endroit pour les parents qui accompagnent leurs enfants en voiture. Comme il y a plusieurs utilisateurs dans un même endroit, il est PRIMORDIAL de respecter les consignes d'utilisation du débarcadère afin d'éviter tout débordement sur la rue de l'Église et, SURTOUT, assurer la sécurité de tous dans le débarcadère.

Si vous devez descendre du véhicule pour aider votre enfant, nous vous demandons de vous stationner devant l'école, à l'église ou à la mairie.

Nous vous rappelons que les enfants qui arrivent en marchant ou en voiture qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver à 7H50 puisqu'avant cette heure, il n'y a aucune surveillance sur la cour. Merci de votre collaboration!

Objets perdus

Chaque année, plusieurs objets perdus ne sont jamais réclamés. Afin de faciliter la redistribution des objets trouvés, nous vous demandons **d'inscrire le nom de votre enfant à l'intérieur de ses vêtements, ses souliers, ses bottes, sac d'école, etc.** et d'envoyer rapidement votre enfant vérifier dans les boîtes d'objets perdus au secrétariat lorsqu'un objet manque.

Frais scolaires

Les frais scolaires de vos enfants seront déposés sur le portail au plus tard le 15 septembre 2023. Nous vous invitons à payer par internet via votre institution bancaire ou par **chèque** (fait à l'ordre du CSSDGS). Si vous préférez payer par **débit ou crédit**, vous devez le faire au secrétariat. **Nous vous rappelons de ne jamais envoyer d'argent comptant par le biais de votre enfant**, car les risques de le perdre sont trop grands.

Cafétéria

Vous aviez reçu les informations pour la cafétéria par courriel vers la mi-août, mais nous vous les retournons à nouveau. **Dépêchez-vous la date limite pour le mois de septembre est le 31 août.**



Bon de commande
Daigneau - Septem



REPAS EN LIGNE
NUTRISLICE - École I



Saviez-vous -
Septembre 2023 - D:

Nouveauté : En cas d'oubli, dans de rares occasions, vous pourrez commander un repas chaud. Votre enfant doit aviser son enseignante **dès 8h00** en lui montrant le message que vous aurez écrit dans l'agenda. Pour toutes demandes faites après 8h00, l'enfant recevra un repas dépannage froid (sandwich, jus, crudité, yogourt). Ce nouveau fonctionnement est mis en place pour empêcher qu'il manque de repas chauds pour les enfants dont les parents avaient respecté les délais pour commander.

Des numéros à se rappeler

École Daigneau: 514-380-8899

Secrétariat: poste 4771 (Mmes Maryse Bélanger et Myriam Audet)

Service de garde : poste 4779 (Mme Annie Desroches, technicienne)



Nous vous souhaitons une magnifique ann e scolaire!

Chantal Deslauriers, directrice

Julie Leblanc, directrice adjointe